

Appel à Projet REPERE
Elaboration d'un cahier des charges de l'éconavigation
Rapport Bilan
Version du 22 février 2012

Sommaire

1. Présentation du réseau et de ses grands objectifs	2
Le réseau EcoNav	2
Définition du concept d'éconavigation	2
Résumé de la Genèse du réseau.....	2
2. Présentation et analyse des grandes phases d'évolution du réseau.....	3
2007 → Création du concept d'éconavigation.....	4
2008 → Lancement du réseau à travers une dynamique de projet	7
2009 → Démocratisation du concept et premiers axes de développement.....	11
2010→ EcoNav : acteur de réflexion, porteur d'actions	17
2011→ EcoNav : acteur référent de l'éconavigation et fort de son travail d'analyse	22
2012 – 2014 → EcoNav : Acteur de terrain proche de ses membres et « think tank » incontournable tant au niveau national qu'international.....	26
3. Bilan et analyse détaillée de certains éléments clés + évolutions envisagées + transposition éventuelle de la démarche	27
L'évolution du réseau en fonction des attentes de la filière.....	27
Valeurs ajoutées offertes par le réseau auprès de nos membres et différentes partenaires.....	28
EcoNav : un réseau fort de la diversité de ses membres	28
Motivation des membres au sein du réseau EcoNav:.....	30
Les types de partenariats mis en place : leur raison, leur évolution, et les résultats obtenus	32
Interactions entre les différentes parties prenantes	36
Limites de l'exercice et recommandations pour améliorer respectivement la contribution des chercheurs et celle des associations.....	36
Transposition éventuelle de la démarche.....	38
Notre vision future sur l'évolution d'EcoNav.....	38
Annexes.....	39
Interview de Jacques Dussol : président actuel du réseau EcoNav.....	39
Interview d'Yveline Berréhouc salariée d'EcoNav depuis 2008	39

1. Présentation du réseau et de ses grands objectifs

Le réseau EcoNav

Le réseau EcoNav a pour principal objectif d'encourager une dynamique éco-responsable de l'ensemble de la filière maritime et des usagers.

Aujourd'hui, le réseau EcoNav est composé d'une centaine de membres et il est connu, reconnu et écouté en tant que référent de l'éconavigation.

Pour démocratiser le terme d'éconavigation et atteindre cette reconnaissance, EcoNav a beaucoup évolué aux cours de ces années. Durant 5 ans, EcoNav a grandi, pris de la maturité, revu sa stratégie, et après une diversification de ses actions, il s'est remis en questions afin de répondre constamment à une demande grandissante de ses nombreux partenaires techniques, politiques et financiers.

Cependant pour que la vie d'un navire soit écologique de la planche à dessin jusqu'à sa déconstruction le chemin, il reste à EcoNav encore beaucoup de chemin à parcourir.

Définition du concept d'éconavigation

L'éconavigation est le terme générique regroupant l'ensemble des options écologiques pour la construction, l'utilisation, l'accueil et la fin de vie des bateaux de pêche, de plaisance, de transport et de service. L'éconavigation est une démarche responsable qui concerne l'ensemble des usagers et acteurs économiques de la mer. Elle milite pour que le concept de durabilité soit au centre des décisions qui sont prises dans les différents secteurs maritimes et incite usagers et professionnels à promouvoir et à développer des solutions plus propres pour l'avenir.

Résumé de la Genèse du réseau

Face à la dégradation des eaux et du littoral, les membres de l'association De Navigatio, spécialisée dans l'archéo-navigation en collaboration avec Hervé la Prairie pionnier de l'agriculture biologique, décident début 2006, de lancer le concept « d'éconavigation » dans le but de sensibiliser usagers et professionnels de la mer à la nécessité de parvenir à des bateaux et des pratiques plus écologiques ainsi que des ports plus respectueux de l'environnement.

Fin 2007, à la suite de deux jours de colloque intitulé « Rendez- vous de l'éconavigation », l'association douarneniste crée le concept EcoNav.

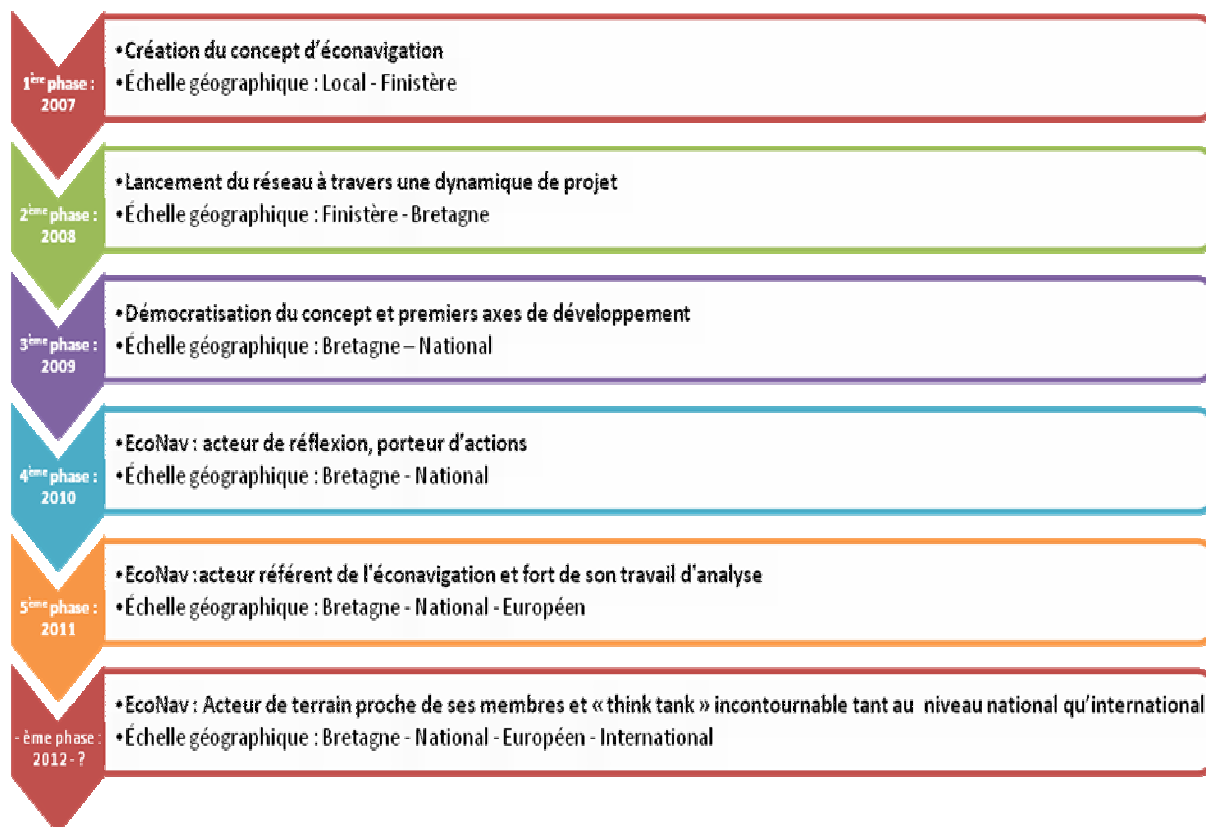
L'été 2008, à l'occasion des fêtes maritimes de Douarnenez l'Agences des aires marines protégées, la Fondation Nicolas Hulot pour le Nature et l'Homme et des personnalités comme Catherine Chabaud, Philippe Poupon, Jérôme Bignon, Jean Marie Finot ou encore Nicolas Hulot lancent médiatiquement EcoNav.

Devenue depuis 2009, une association type loi 1901 à part entière, EcoNav est aujourd'hui un acteur à la fois de réflexion qui a nourrit à la rédaction de trois cahiers techniques « Bateaux et Equipements », « Pratiques et Comportements » et « Ports et Abris », véritable état de l'art de l'éconavigation mais également un acteur de terrain qui a su mobiliser son réseau de professionnels pour permettre à des projets collaboratifs de se concrétiser.



2. Présentation et analyse des grandes phases d'évolution du réseau

Nous avons identifié six grandes phases dans l'évolution du Réseau EcoNav depuis la naissance du concept. Ces grandes étapes se différencient par des visions, des personnalités, des stratégies, des actions, des partenaires, et des secteurs géographiques d'actions différentes qui ont logiquement changé et fait évoluer le réseau au cours du temps pour répondre aux demandes de la filière.



2007 → Création du concept d'éconavigation

Contexte

Un constat fondateur : les différentes activités navales et nautiques génèrent un certain nombre d'impacts sur l'environnement. Parmi les différents acteurs de ces filières, quelques-uns travaillent ou militent pour un plus grand respect de l'environnement. Mais la plupart ne se connaissent pas ou n'ont pas confronté leurs opinions, travaux, projets. Chacun travaille un peu dans son coin.

En fédérant ces différents acteurs ou structures et en leur donnant une identité commune, il serait sûrement possible d'accélérer l'entrée de ces filières dans le développement durable et de mieux communiquer sur cette nécessité.

Cette première réflexion a été menée au sein de **l'association De Navigatio**, au départ créée dans le but de mener des expériences d'archéo-navigation (reconstruction et navigation de bateaux très anciens). C'est le constat des pollutions rencontrées en mer et la volonté d'un engagement pour l'environnement marin qui a poussé certains membres de l'association à s'interroger sur leurs pratiques.

Le néologisme « éconavigation » a été créé dans le but de disposer d'un terme générique permettant de rassembler des acteurs très divers (plaisanciers, pêcheurs, chercheurs...) autour d'une dénomination commune elle-même porteuse d'un message simple et compréhensible par tous.

Lors de cette première étape, nous avons essayé de regrouper les notions, secteurs d'activités, problématiques environnementales, recherches... qui nous semblaient liés à ce concept, ce qui nous a permis de préparer le travail de terrain.

La ville de Douarnenez a manifesté son souhait d'organiser une manifestation d'ampleur régionale ou supra-régionale sur l'éco nautisme, avec l'intention d'apporter une contribution dans les domaines les plus larges à une approche écologique de relation avec le milieu marin.

Objectifs

L'objectif principal était de fédérer les différents acteurs et/ou structures autour d'une idée commune afin d'accélérer l'entrée de la filière maritime, et ce dans toutes les marines, dans le développement durable et de mieux communiquer sur cette nécessité.

Actions et moyens mis en place

Une première étude de terrain

La ville de Douarnenez missionne l'association De Navigatio pour travailler sur une étude dont l'objectif était **d'identifier et de rencontrer les acteurs majeurs de l'éconavigation** en Bretagne dans des secteurs aussi divers que possible : activités portuaires, associations de défense de l'environnement marin, centre de recherche, collectivités, pêcheurs... et de s'informer des actions déjà menées, des problématiques rencontrés, des impacts réels ou supposés, des lacunes, des verrous technologiques... bref, de faire un premier tour d'horizon pour mesurer le réseau potentiel et de dégager des grands axes de travail.

Cet étude est pour la ville de Douarnenez une opportunité de faire valoir son envie de devenir un port pilote dans le développement durable. L'idée est de restituer les résultats de cette étude lors d'un événement phare.

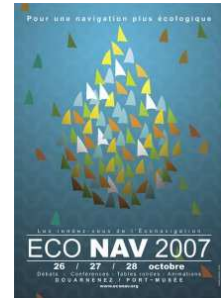
A ce stade l'idée d'un « réseau des acteurs de l'éconavigation » commence à se préciser.

Les Rendez-vous de l'éconavigation

L'étude de terrain réalisée permet ainsi de tracer les grandes lignes d'un événement destiné à être le premier rendez-vous des acteurs de l'éconavigation. Un échange régulier avec les plus investis d'entre eux conduit à l'élaboration d'un programme et à une sélection d'intervenants. L'objectif affiché de l'évènement est de fonder une dynamique collective, de communiquer sur la naissance du concept

et de dégager des priorités pour bâtir un premier programme de travail et une stratégie de développement.

Le principe de l'évènement et ses buts sont proposés à la Ville de Douarnenez, au Conseil Général du Finistère et à la Région Bretagne. La ville de Douarnenez accepte de cofinancer l'évènement et de s'associer aux réflexions. Cet évènement « Les Rendez-vous de l'éconavigation » devait cadrer le concept de l'éconavigation, **fédérer les acteurs et permettre ainsi de mettre des idées derrière le mot**. Jusqu'à présent l'éconavigation c'était l'écologie appliquée à l'univers de la navigation.



En ce début d'année 2007, l'écologie est sans conteste un défi majeur à la fois pour la ville de Douarnenez qui souhaite faire du nautisme durable son fer de lance mais également pour la région Bretagne avec des élus du parti des Verts présent au Conseil Régional.

Il existait jusqu'à présent beaucoup d'initiatives spécialisées, chacune dans leur coin. L'objectif était donc de **les rassembler**. Que faire du parc de bateaux existant ? Comment réduire l'impact économique dans les ports ? Quels éco-gestes marins est-il possible de mettre en place ? Comment s'effectuera la navigation demain ? Ce colloque devait si non répondre aux questions au moins y apporter des solutions.

La Ville de Douarnenez et l'association De Navigatio organisent ainsi les premiers « Rendez-vous de l'éconavigation » en Octobre 2007

Résultats obtenus et difficultés rencontrées

Une première rencontre des acteurs réussie

Les Rendez vous de l'éconavigation se déroulent sur deux journées et demi. Trente cinq intervenants (chercheurs, industriels, responsables d'associations ou d'organismes publics) participent aux débats et tables rondes. Des animations étaient également organisées : démonstration sur la déconstruction et le recyclage d'un bateau de plaisance, démonstration de la réhabilitation écologique d'un voilier ou encore l'analyse d'une goutte d'eau ont permis de nourrir le débat à travers des expériences concrètes. Ces premiers « Rendez-vous » étaient ouverts à tous et ont accueilli près de 400 personnes, mais surtout ils visaient à jeter les bases d'une réflexion et à constituer un réseau. Nous avons ressenti **un réel engouement autour de l'idée de création de réseau**, et cela nous a conduit à prendre des décisions rapides, avec le souci que l'épicentre de cette dynamique, née en Bretagne et dans le Finistère, puisse y demeurer.

Une première ligne directrice pour le réseau

Alors qu'un chantier d'harmonisation et d'approfondissement démarrait sur un **cahier des charges de l'éconavigation**, un grand nombre de structures valident la création **d'un réseau de compétences**, de réflexion et de mutualisation de l'information et des actions relevant de l'éconavigation, baptisé « Réseau EcoNav ». Pour l'essentiel, ce réseau s'appuierait pour son organisation et son développement sur des propositions déjà faites par De Navigatio :

- **La mise en œuvre d'événements annuels de type salons ou colloques**, pour l'échange, les rencontres, la démonstration et la découverte des solutions concrètes existantes et des projets d'avenir.
 - **Un site Internet multifonction** (à partir de celui initié par De Navigatio), destiné à relayer l'information, à proposer des banques de données, à communiquer sur les évènements, bref, à devenir à terme un centre de ressources en ligne et un forum permanent d'échange sur l'éconavigation.
 - **La création et l'animation de groupes de travail** sur les différentes thématiques de l'éconavigation, permettant de détailler les diverses actions et projets à mener, ainsi qu'à évaluer les conditions du lancement d'un label en éconavigation et à définir le contenu de son cahier des charges.
- la mise en commun de projets « pilotes »** demandant recherche et prospective en collaboration avec le Pôle de compétitivité Mer.

Acteurs et partenaires

Partenaires financiers

Organismes	Pourquoi avoir rejoint EcoNav ?	Quelles sont leurs attentes vis à vis du réseau ?	Quel sont leur rôle vis-à-vis d'EcoNav ?
Ville de Douarnenez	Culture maritime de la commune très forte, municipalité impliqué dans le nautisme durable qui souhaite être exemplaire	- valoriser l'image de la ville - lancer des projets pilotes - visibilité au niveau régional et national	Apport financier sur l'organisation d'un événement fédérateur Soutien logistique

Partenaires techniques

Organismes	Pourquoi avoir rejoint EcoNav ?	Quelles sont leurs attentes vis à vis du réseau ?	Quel sont leur rôle vis-à-vis d'EcoNav ?
Parc naturel marin d'Iroise	Partage des mêmes valeurs Actions en liens avec leurs politiques		Orientations, aide à la définition du concept et au pilotage du colloque

Au sein de l'association **De Navigatio** deux personnes ont influencé le devenir d'EcoNav :

Hervé la Prairie : Précurseur de l'agriculture biologique, il a participé à l'élaboration de réglementations européennes et à la création de labels et de systèmes de certifications. Marin, amoureux de la mer, il s'est investi dans cette mission.

« On est obligé d'aller vers plus d'écologie, si l'on veut survivre en tant qu'espèce, a rappelé Hervé la Prairie à plusieurs occasions. Et puis, l'éconavigation, c'est aussi un facteur de développement économique, vecteur d'emplois. »

Julian Stone : Depuis longtemps passionné par la relation entre l'Homme et la Mer, Julian Stone a monté des expéditions d'archéonavigation à bord d'une reproduction d'un canot médiéval en cuir : les Voyages du Sant Eflam. Il s'agissait d'étudier les techniques de navigation et les routes maritimes des moines navigateurs irlandais entre les 6^{ème} et 9^{ème} siècles. Il a navigué ainsi entre 1999 et 2001, à la voile et à la rame, d'Ecosse en Bretagne en passant par l'ouest Irlande, puis l'équipage est descendu jusqu'en Galice

Suite à ce projet et après le constat des nombreuses pollutions rencontrées en mer, Julian Stone décide de porter avec Hervé la Prairie le concept d'éconavigation.

Structuration du réseau

En 2007, le rayon d'actions EcoNav est principalement local sous l'influence de la ville de Douarnenez et régional voir supra régional avec la tenue du colloque Les Rendez-Vous de l'éconavigation.

Structure juridique	Pas de structure particulière, le concept est porté par l'association De Navigatio, EcoNav est gérée comme une action du programme De
----------------------------	---

	Navigatio
Organisation du travail	bénévolat + deux CDD pour l'organisation du colloque
Budget	65 000 euros environ

2008 → Lancement du réseau à travers une dynamique de projet

Contexte

Basée en Bretagne, le concept d'éconavigation plait à la Région. Avec plus de 3 000 km de côtes et 95 % de la population à moins de 60 km de la mer, la Bretagne est une région résolument côtière. Mais ces espaces où cohabitent de nombreuses activités est aujourd'hui sous pression. C'est pourquoi la Région élabore avec l'ensemble des acteurs concernés, dont EcoNav, une Charte des espaces côtiers bretons et dresse les lignes directrices d'une gestion durable de la zone côtière.

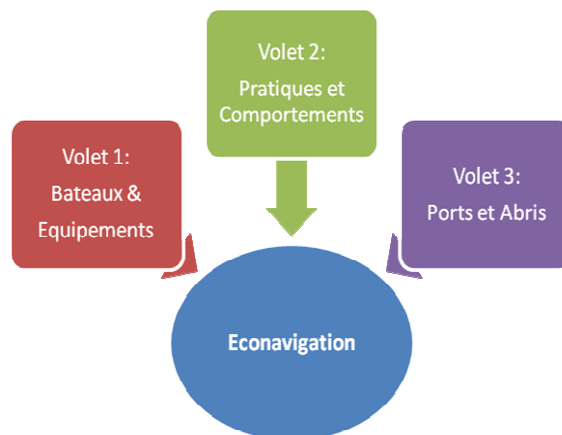
Le Colloque des « Rendez-vous de l'éconavigation » a permis crédibilisé l'idée de réseau et de voir qu'un grand nombre d'acteurs bretons étaient prêts à s'engager.

Ce colloque a également permis de dégager les **trois grands secteurs de développement de l'éconavigation** :

- **Bateaux et équipements** : qui englobe l'écoconception des bateaux et de leurs équipements ; les travaux d'analyse de cycle de vie, la recherche et développement sur les bio-composites, les solutions énergétiques, la propulsion etc... Et concerne plus particulièrement les chantiers, les équipementiers et les centres de recherche

- **Pratiques et comportements** : qui englobe l'ensemble des pratiques de navigation, les impacts qu'elles génèrent et les comportements des usagers vis-à-vis de l'environnement et concerne plus directement les usagers, les associations et fédérations d'usagers ou de défense de l'environnement marins, mais aussi les entreprises de location ou de services.

- **Services et infrastructures des ports et abris** : qui englobe toutes les problématiques environnementales liées à un port et à son usage et concerne l'ensemble des usagers de ce port.



Et de définir deux lignes directrices :

- la première, que nous baptisons « **Cahier des Charges de l'éconavigation** », est un travail de fond, sur le long terme et qui doit permettre la rédaction d'un état des lieux complet des trois secteurs et d'un certain nombre de préconisations pour l'avenir. C'est ce travail qui dans l'avenir, doit asseoir la crédibilité du réseau en germe. Il sera conduit par des groupes de travail constitués de spécialistes des différents secteurs.

- la deuxième ligne directrice consiste à engager **des actions concrètes** phares sur au moins deux des trois secteurs.

Pour le volet « **Bateaux et Equipements** », ce sera la mise en place d'un projet de certification environnementale des bateaux de plaisance et de leurs équipements pouvant déboucher sur un label.

Pour le volet « **Pratiques et Comportements** », ce sera d'abord une exposition et une opération de sensibilisation lors des fêtes maritimes de Brest et Douarnenez en 2008.

C'est à ce stade qu'est trouvé le terme EcoNav pour désigner le réseau. A ce moment coexistent donc l'association De Navigatio, dont les statuts ont été réorientés et le réseau EcoNav en germe, porté par cette association et ne possédant pas de statuts juridiques propre. 80% environ des adhérents de l'association ou sympathisant du réseau sont bretons.

Objectifs

L'objectif est donc double :

1. Mise en place des projets de longue durée ou des outils de conseil et d'analyse pouvant favoriser la **constitution de la filière EcoNav** en élaborant un cahier des charges de l'éconavigation et en mutualisant d'abord les chartes, guides et cahiers des charges sectoriels existants en mettant en place des groupes de travail pour couvrir l'ensemble des thématiques.

2. Informer et sensibiliser les usagers de la mer et le public pour faire évoluer regards, pratiques et comportements vers un plus grand respect de la mer et du littoral.

Actions et moyens mis en place

Mise en place de groupe de travail pour mener une réflexion globale sur un « Projet de création Label en éconavigation »

EcoNav décide d'inviter les créateurs de labels, de guides ou de chartes (Pavillon Bleu, Fondation Nicolas Hulot, Fédération des Industries Nautiques ...) liés aux comportements et à la protection de l'environnement marin, à une journée de réflexion afin de définir les grandes lignes et le contexte de la création d'un label.

L'objectif principal est d'obtenir une mutualisation des contenus des différents travaux afin de parvenir à un label globalisé et national.

Organisée sous la forme d'une plénière suivie de tables rondes thématiques, cette journée doit permettre à chacun de contribuer avec ses compétences à l'échange des expériences, des savoirs et de diffuser les informations essentielles.

C'est au cours de la 2^{ème} réunion de travail en novembre 2008 que les représentants de ces organismes vont désigner De Navigatio pour animer et coordonner les premiers ce réseau.

Lancement médiatique d'EcoNav

Nous choisissons la fenêtre de communication médiatique de grands événements comme Brest et Douarnenez 2008, grands rassemblements de marins du monde entier, pour annoncer le lancement officiel du réseau avec nos partenaires, auxquels se sont joints la Fondation Nicolas Hulot et l'Agence des aires marines protégées, tous juste en création, qui donnent déjà au Réseau une connotation plus nationale.

- Exposition « Voilier de plaisance – Quels impacts écologiques ? »

Pour cet événement De Navigatio a réalisé une exposition pédagogique qui présente aux visiteurs les impacts sur le milieu marin d'un bateau de plaisance, de sa conception à sa fin de vie. Elle met également en avant les solutions alternatives existantes à travers six thématiques essentielles déclinées sur 12 bâches imprimées.

- Une conférence /débat sur l'éconavigation

Cette conférence s'est tenue le jour de l'inauguration des fêtes dès 18H30. Elle a réuni autour de la navigatrice et journaliste Catherine Chabaud et Hervé La Prairie, Président de De Navigatio, Nicolas Hulot, Président de la Fondation Nicolas Hulot, Jérôme Bignon, Président de l'Agence des aires marines protégées, Jean-Marie Finot, architecte naval, Louis Brigand, directeur-adjoint de l'Institut Européen de la Mer, Béatrice Le Moël, directrice de l'association Voile de Neptune, Tanguy le Bihan, architecte naval...

- Mise en place d'outils de communication

Afin de porter ces actions et être le carrefour et le rendez-vous des « éco-nautes », nous avons voulu développer une nouvelle version plus ambitieuse du site web **www.econav.org**. Un second site a donc été ouvert en remplacement du site de De Navigatio. Il a permis de présenter les grandes lignes de nos actions dans le domaine de l'éconavigation, la vocation du Réseau EcoNav, les informations importantes et le calendrier des activités...

Nous avons également décidé de lancer en septembre 2008 une **lettre d'information** interne au réseau EcoNav et ses adhérents.

Résultats obtenus et difficultés rencontrées

Une première visibilité nationale :

Ces réunions de travail auxquelles nous avons invité un grand nombre d'organisations ont été très constructives et ont permis au réseau EcoNav de se faire connaître dans le milieu hors Bretagne. Des acteurs influents comme la Fondation pour la Nature et l'Homme et l'Agence des aires marines protégées ont adhéré à l'idée et décidé de soutenir le réseau.

Une première reconnaissance du travail réalisé :

Mais au delà du lancement médiatique qui a fait connaître les objectifs d'EcoNav, c'est la crédibilité du réseau qui s'est vu renforcé tant auprès des acteurs, des membres et futurs membres du grand public et de personnalités importantes qui soutiendront dans les années à venir le réseau.

Reconnaissant l'utilité et la portée du travail effectué par De Navigatio, le Ministère de l'Ecologie, l'Energie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire a confié au Réseau EcoNav, la mission de faciliter la coordination des différents acteurs de terrain qui interviendront dans le Cadre de la **Campagne pour l'écologie maritime « J'apprends la Mer »**, pilotée par la navigatrice Catherine Chabaud.

Dans ce cadre le ministère a invité EcoNav sur son stand lors du **Salon Nautic de Paris** en décembre 2008 pour tenir un comptoir et parler de l'éconavigation.

Un partenariat réseau - membre renforcé :

Durant cette période, il est apparu au sein du réseau la notion de faire s'exprimer et travailler les acteurs entre eux grâce à la multiplication des formats de rencontres et d'échanges (réunions de travail, journées thématiques, échange mail, téléphone, lettre d'information, site internet...) permet à tous de s'exprimer de différentes manières et ainsi d'avoir une vision globale de ce qui se fait.

Acteurs et partenaires

Partenaires financiers

Organismes	Pourquoi avoir rejoint EcoNav ?	Quelles sont leurs attentes vis à vis du réseau ?	Quels sont leur rôle vis-à-vis d'EcoNav ?
------------	---------------------------------	---	---

Renouvellement des partenariats			
Ville de Douarnenez ¹	Continuation de son engagement	-	Mise à disposition d'un local
Nouveaux partenaires			
Conseil Général du Finistère	Soutien aux actions de terrain dans le département Mobiliser et sensibiliser l'opinion publique	Changer les mentalités	Soutien financier pour le fonctionnement
Conseil régional de Bretagne	Faire de la région Bretagne une région pilote en termes de développement durable -mobiliser et sensibiliser l'opinion publique - créer de l'emploi dans une région - dynamiser la R&D	Etre force de proposition	Soutien financier pour le fonctionnement

Partenaires techniques

Organismes	Pourquoi avoir rejoint EcoNav ?	Quelles sont leurs attentes vis à vis du réseau ?	Quels sont leur rôle vis-à-vis d'EcoNav ?
Renouvellement des partenariats			
Parc naturel marin d'Iroise	-	-	-
Nouveaux partenaires			
Fondation Nicolas Hulot	Idée de réseau, valeur identique sur l'écologie maritime	Création d'un réseau fort ayant un poids dans les prises de décisions politiques	Conseil
Agence des aires marines protégées	Mêmes valeurs		Conseil, définition des orientations

La nouvelle majorité « Verte » au sein du Conseil régional de Bretagne a créé un véritable service administratif chargé des affaires maritimes et côtières. **Jannick Moriceau**, élue chargée de la mer à la région Bretagne est un véritable soutien pour EcoNav.

¹ La ville de Douarnenez ne finance plus les actions d'EcoNav mais met toujours à disposition un local pour l'hébergement de l'association. Ce changement de position peut s'expliquer par le fait que les financements obtenus étaient principalement dus à l'organisation d'un événement ponctuel dans la ville de Douarnenez.

Structuration du réseau

Structure juridique	Le réseau EcoNav est toujours porté par l'association De Navigatio qui s'efface de plus en plus derrière le nom EcoNav. De Navigatio décide donc de faire de l'animation du réseau une priorité et de mener une réflexion sur sa future autonomie juridique.
Organisation du travail	1 ^{ère} embauche en CDI à temps plein en 2008 → Pour animer et coordonner les actions du réseau + bénévolat notamment à travers l'animation de groupes de travail
Budget	90 000 euros

2009 → Démocratisation du concept et premiers axes de développement

Contexte

Le Grenelle de la Mer devait permettre de compléter les engagements du Grenelle de l'Environnement concernant la mer et le littoral et couvrir un champ plus large sur la thématique de la mer et de sa contribution au développement d'activités durables. L'objectif était de contribuer à la définition de la stratégie nationale pour la mer et le littoral, en identifiant des objectifs et des actions à court, moyen et long terme.

Annoncé le 27 février 2009, le **Grenelle de la Mer** a réuni cinq collègues - Etat, élus, partenaires sociaux (employeurs et salariés) et associations de protection de l'environnement - auxquels se sont joint des personnes morales associées et des personnes qualifiées, choisies selon les thématiques bordées.

EcoNav, déjà connu par le Ministère intègre trois chantiers opérationnels du Grenelle de la Mer dont le groupe de travail de Catherine Chabaud, dont la mission « Sensibilisation-Education-Communication », le groupe « Plaisance » et celui « Bateaux du Futur ».

Objectifs

De Navigatio souhaite à la fois **sensibiliser et informer** le maximum de citoyens sur les alternatives proposées par l'éconavigation et **lancer une véritable dynamique de projets**, fédératrice et collaborative dans le domaine de la recherche et de l'industrie et plus précisément mener une réflexion sur un futur label pour les bateaux équipés.

D'un autre côté il était important qu'EcoNav devienne une entité à part entière et trouve un fonctionnement approprié.

Actions et moyens mis en place

Lancement du projet de cahier des charge de l'éconavigation

De Navigatio s'est proposé de coordonner la création et le suivi d'un cahier des charges de l'éconavigation dont l'objectif est de répertorier, d'analyser et de mettre en avant les initiatives et projets exemplaires en terme de développement durable maritime.

Pour cela De Navigatio mobilise les acteurs du Réseau EcoNav autour des trois grands secteurs de l'éconavigation, identifiés en 2008 :

- Bateaux et Equipement

- Pratiques et Comportement
- Ports et Abris

Grâce à la mobilisation de ces acteurs EcoNav met en place des groupes de travail, organise des journées thématiques et commence la rédaction de cahiers techniques de l'éconavigation, véritable référentiel des alternatives éconautiques. L'objectif est d'aboutir à la création de cahier des charges comprenant des recommandations concrètes pour la mise en place d'une filière maritime durable.

Ce cahier des charges avait pour objectifs :

- d'élaborer un système de certification, prenant en compte l'ensemble du concept d'éconavigation
- d'établir un certain nombre de critères permettant l'appréciation du caractère éconautique d'un navire, d'une personne, d'un port...
- d'arriver à une notation, la plus précise, la plus juste et la plus claire possible

Vers un système de certification des bateaux et de leur équipement

Les réunions ont montré l'intérêt de travailler tout d'abord sur le premier volet concernant les bateaux. En effet aujourd'hui il existe peu de travail de synthèse sur ce sujet. De plus on observe une attente de plus en plus forte des différents acteurs dans le domaine de l'environnement. De nombreux projets font leur apparition notamment dans le domaine de la réduction de la consommation. La certification écologique des moyens de transports est dans l'aire du temps, on le voit notamment dans le domaine de l'automobile.

Il est important de réfléchir globalement afin de créer une base commune à l'ensemble des secteurs maritime. En effet EcoNav se veut être un réseau collaboratif avec une synergie commune pour les différents secteurs (plaisance, pêche, marine marchande...)

EcoNav a donc rédigé un premier cahier technique sur les bateaux et leurs équipements. Lors des différentes réunions, la prise en compte (ou non) de chacun des critères d'un futur système de certification a été débattue en fonction de leur impact environnemental, de leur faisabilité technico-économique et de leur acceptabilité sociale. Cette discussion a permis de définir les critères à approfondir ainsi que ceux à mettre de côté.

Journées thématiques : partage des connaissances

Afin d'enrichir ce cahier des charges et de communiquer sur les travaux d'EcoNav, nous avons organisé trois Journées Thématiques conçues pour aller au fond des sujets et qui regroupent les meilleurs spécialistes dans les principales thématiques de l'éconavigation. Les thématiques 2009 étaient :

- La déconstruction des navires, à Morlaix, CCI, le 19 mai
- Les traitements écologiques des bois dans la construction navale, à Douarnenez, Auditorium, le 21 octobre
- Normes, label et éconavigation, à Rennes, Conseil régional de Bretagne, le 26 novembre

L'organisation de ces journées s'est poursuivie dans les années suivantes.

Cap EcoNav : une campagne de sensibilisation

La première édition de la Campagne Cap Econav s'est déroulée tout au long des côtes bretonnes durant l'été 2009 et a connu un succès encourageant. C'est plus de 10 000 personnes qui sont venues

à notre rencontre lors des escales et plus de 80 organisations qui se sont joints à nous pour organiser, animer et préparer ses escales.

Outre les **opérations de sensibilisation et d'information** menées chaque week-end auprès du grand public, des pratiquants et des professionnels, cette campagne a aussi permis de rassembler **des comités d'acteurs locaux** dans huit ports-escales, autour de valeurs et d'actions communes, liées à l'éconavigation et à l'écologie du littoral en général et d'engager déjà, un certain nombre d'actions concrètes.

Ces objectifs ont été largement relayés dans les médias (presse régionale et nationale, France trois, France Bleue...) tout au long de l'été.

Cette Campagne a également permis de **renforcer les liens entre les différentes structures régionales ou nationales du Réseau EcoNav** participant à cette action .

Les escales elles-mêmes ont été des **lieux d'échanges et de rencontres** avec usagers de la mer qu'ils soient professionnels, plaisanciers ou simples visiteurs du littoral. Les personnes rencontrées ont montré beaucoup d'intérêt pour des sujets qui ne leur étaient pas forcément familiers et certains ont pris conscience de leur rôle à jouer. Les expositions ont été appréciées par les passants et les jeux pour enfants ont eu beaucoup de succès auprès des parents! La découverte des matériaux et produits écologiques (bois BMT, produits d'entretien labellisés) en exposition sur les stands ont été une grande découverte pour certains.

Forum mobile : mise en avant des membres EcoNav

Dans le contexte d'une entrée progressive des filières navales et nautiques dans le développement durable, il est apparu nécessaire au Réseau EcoNav que sur les principaux salons maritimes, une visibilité particulière soit donnée aux entreprises proposant des solutions plus respectueuses de l'environnement, que ce soit dans les équipements, les matériaux de constructions, les services portuaires...

C'est pourquoi nous avons choisi de développer le **Forum Mobile EcoNav**, un espace modulable, capable de s'adapter en taille et en contenu à différents types de salons.

Le Forum Mobile EcoNav est conçu pour accueillir des entreprises, mais aussi des associations environnementalistes, des centres de recherches, des fédérations d'utilisateurs... en bref, toute la chaîne constituant la future filière maritime durable pour laquelle EcoNav s'investit. Différents supports : expositions, films, présentations... peuvent être mobilisés pour présenter un produit, un concept, une innovation, une action de sensibilisation...

La première initiative de ce forum a été présentée au Salon européen du Littoral à Lorient en octobre 2009 et l'accueil des participants et du public a été très encourageant.

Résultats obtenus et difficultés rencontrées

Une reconnaissance accrue par les professionnels et institutions

En 2009, EcoNav est reconnu tant par les acteurs que par les institutions. Nous sommes sollicités par de nombreux organisateurs d'événements et y participons afin de sensibiliser un large public. La campagne Cap EcoNav a un large retentissement dans la presse, de plus en plus de partenaires adhèrent à l'idée de réseau.

Hervé la Prairie est membre du Jury de l'appel à projets « Ports de plaisance exemplaires 2009 », lancée par le Ministère et pour la deuxième année consécutive le Ministère nous invite sur leur stand lors du Salon Nautic 2009.

Le rôle de Catherine Chabaud, à ce moment chargée d'une mission Nautisme et Développement durable pour le MEEDDAT, a été très important pour ouvrir à EcoNav les portes de certaines instances.

Les membres adhèrent de plus en plus au réseau, car en plus du partage de valeurs communes, ceux-ci peuvent être conseillés, mis en avant, et ils peuvent s'exprimer et échanger autour d'idées et de projets qui seront ensuite transmis auprès des instances institutionnelles et des commissions dans lesquelles EcoNav est présent.

Le réseau acquiert sa propre structure juridique

Nous profitons d'une nouvelle invitation du Ministère pour animer son stand sur le salon Nautique de Paris pour créer officiellement le réseau EcoNav sous forme associative. Une assemblée Générale constitutive se tient donc pendant le salon et rassemble une quarantaine d'acteurs.

Une activité en pleine expansion

EcoNav est de plus en plus sollicité. Les actions et projets se multiplient. EcoNav arrive à suivre la demande grâce à la venue de nouveaux partenaires financiers permettant l'embauche de salariés et grâce à la contribution volontaires des membres d'EcoNav notamment à travers les groupes de travail.

Acteurs et partenaires

Partenaires financiers

Organismes	Pourquoi avoir rejoint EcoNav ?	Quelles sont leurs attentes vis à vis du réseau ?	Quels sont leur rôle vis-à-vis d'EcoNav ?
Renouvellement des partenariats			
Ville de Douarnenez (*)	-	-	-
Conseil général du Finistère	Continuation de leur soutien mais recul de leur aide en financement l'action et non plus le fonctionnement	Réalisation d'actions concrètes en Finistère	Aide financier sur l'action Cap EcoNav
Conseil Régional de Bretagne	Continuation de leur soutien	-	Soutien financier au fonctionnement de l'association et à l'action de développement de l'éconavigation en Bretagne
Parc naturel marin d'Iroise	Continuation de leur soutien	-	Après avoir soutenu EcoNav en tant que partenaire technique, le Parc naturel marin d'Iroise participe

			financièrement à l'action Cap EcoNav
Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme	Continuation de leur soutien	-	Après avoir soutenu EcoNav en tant que partenaire technique, la FNH participe financièrement à l'action Cap EcoNav
Nouveaux partenaires			
Conseil Général du Morbihan	Nouveau partenaire sur une action concrète en Morbihan	Sensibilisation des acteurs en Morbihan	Aide financier sur l'action Cap EcoNav
Ademe Bretagne	Nouveau soutien à la mise en place d'un programme d'action pour le développement de l'éconavigation en Bretagne	Système de certification pour les bateaux équipés Mise en avant de démarches exemplaires	Soutien financier par l'aide au financement d'un chargé de mission
Transat	Réponse à un appel à projet du secteur privé	Organisation d'une campagne de sensibilisation à l'éconavigation (Tourisme durable)	Aide financier sur l'action Cap EcoNav
Fondation de France	Réponse à un appel à projet « Gérons ensemble notre environnement »	Prévenir ou résoudre les conflits environnementaux, aider le dialogue entre groupes locaux et encourager la gestion concertée des espaces sensibles.	Aide financier sur l'action Cap EcoNav

Partenaires techniques

Organismes	Pourquoi avoir rejoint EcoNav ?	Quelles sont leurs attentes vis à vis du réseau ?	Quels sont leur rôle vis-à-vis d'EcoNav ?
MEEDAT	Dynamique « Grenelle de la Mer »	Sensibiliser, relayer la campagne J'apprends la Mer	Présence d'EcoNav sur le stand du Ministère au salon Nautique
Agence des aires marines protégées	Continuation de leur soutien		
Surfrider Foundation			Acteur de la campagne Cap EcoNav
Nautisme en Bretagne			Acteur de la campagne Cap EcoNav
Apecs			Acteur de la campagne Cap EcoNav

Structuration du réseau

Structure juridique	Fin 2009, l'association EcoNav est officiellement créée lors du salon nautique de Paris, les statuts sont déposés à la préfecture du Finistère. Hervé la Prairie, cofondateur du réseau prend la présidence.
Organisation du travail	2 ^{ème} embauche à temps plein fin 2009 (suite à une période de stage de 6 mois) → profil technique et scientifique + bénévolat notamment à travers l'animation de groupes de travail
Budget	100 000 euros

2010 → EcoNav : acteur de réflexion, porteur d'actions

Contexte

EcoNav est une entité à part entière et devient de plus en plus connue. Le réseau prend de l'ampleur, il doit maintenant proposer des solutions concrètes, soutenir les acteurs, développer le lobbying auprès des pouvoirs publics, développer les groupes de travail...

Les actions de sensibilisation « grand public » laissent leur place à des actions de formation dans des universités auprès des futurs professionnels.

EcoNav joue pleinement son rôle d'animateur de réseau en encourageant et soutenant la création de projets collaboratifs, en relayant les actions de ses membres à travers son site internet et sa lettre d'information et en étant présent sur des salons importants.

Les acteurs sont demandeurs de plus d'informations et nous demandent des solutions concrètes adaptées à leurs usages. Ces derniers souhaitent également participer activement aux discussions autour de la navigation durable de demain. Le projet de cahier des charges devient pleinement opérationnel.

Le réseau se développe au niveau national. Des antennes se créent en Méditerranée et en Normandie. Ces antennes doivent cependant reproduire le travail de sensibilisation au niveau local comme l'a précédemment réalisé EcoNav au cours des années précédentes.

Objectifs

Les membres EcoNav souhaitent faire du réseau un acteur influent au niveau politique et un référent au niveau technique sur les questions de l'environnement maritime.

L'objectif du cahier des charges de l'éconavigation se précise afin de permettre au public d'évaluer et d'apprécier le niveau écologique d'un bateau équipé et d'encourager un comportement éco-responsable de la part des industriels et des consommateurs.

Ce projet permettra de créer un référentiel de l'Econavigation s'appuyant sur des options technico-économiques et environnementales en vue de la mise en place d'un label de l'éconavigation.

Actions et moyens mis en place

EcoNav est perçu comme fédérateur et diffuseur : c'est, sans conteste, une des spécificités du réseau que de décroiser les activités scientifiques et techniques, d'aller chercher l'information et le produit innovant pour communiquer l'information vers les différents publics.

Avancées du cahier des charges de l'éconavigation

Dans le domaine « Bateaux et équipements »

Tout d'abord nous avons rédigé un **cahier technique**, de 150 pages, **évolutif** au cours du temps qui répertorie les différentes alternatives proposées par l'éconavigation. Ce cahier technique traite des avancées scientifiques allant dans le sens d'une navigation durable dans les différents secteurs maritimes (plaisance, pêche, marine marchande, service, militaire). Il apporte, entre autre, un esprit critique concernant chacune des alternatives en fonction de leur impact environnemental et de leurs caractéristiques techniques, économiques et sociales du moment. Ce cahier technique est réalisé grâce à l'expertise de l'ensemble du groupe de travail et notamment du partenariat scientifique mis en place avec l'Université de Bretagne Sud.

Dans le domaine « Pratiques et Comportements »

Le réseau EcoNav a décidé de mettre en place un groupe de travail autour de la thématique « pratiques et comportements dans les activités maritimes à terre et en mer ». Ce projet a pour objectif de créer un véritable dialogue entre les différents acteurs, de créer un réseau de compétence, d'augmenter la lisibilité des projets existants et de réfléchir aux projets collaboratifs qu'il serait possible de mettre en place. Notre objectif n'est en aucun cas de refaire ce qui a déjà été réalisé mais d'aller plus loin dans la réflexion en mettant autour de la table les acteurs des différents secteurs maritimes. A travers cette démarche nous voulons informer, échanger, conseiller et surtout donner de la lisibilité sur les différentes pratiques et comportements respectueux de l'environnement. Pour mener ce travail, EcoNav a souhaité s'appuyer sur des membres EcoNav connaissant bien la thématique. L'association Voile de Neptune membre d'EcoNav et sur la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme ont donc été choisis pour co-piloter ce volet. Le choix de ces deux sous-pilotes a été fait en fonction de leur expérience sur ce domaine et de leur situation géographique, plus proches des membres du groupe de travail.

Dans le domaine « Ports et Abris »

Le réseau EcoNav a réalisé un état des lieux des différents acteurs et alternatives, allant dans le sens d'une navigation durable à travers un cahier technique disponible aux membres d'EcoNav sur demande. EcoNav fait également partager les valeurs de l'éconavigation en participant à différents réseaux existants et en étant présent sur différents salons (Port et développement durable à La Baule, Réseau Idéal Connaissance...). EcoNav intervient aussi comme conseiller auprès de certains ports qui veulent avoir une démarche exemplaire.

Journées thématiques

- « **Bateau du Futur** », le 5 mars 2010, Auditorium de la Macif, Paris
- « **Les Sédiments Portuaires** », le 29 juin 2010, Ecole Centrale de Nantes, Nantes
- « **Quelles seront les propulsions de demain ?** », le 30 septembre, Océanopolis, Brest

Communication

Pour faire connaître sa démarche EcoNav participe à **différents salons professionnels et grand public**. En septembre 2010 EcoNav était présent au Grand Pavois de La Rochelle, en octobre 2010 sur le Salon Européen du littoral et en décembre 2010 et sur le salon nautique de Paris.

En effet, c'est la première année qu'EcoNav a son propre stand au salon nautique de Paris. Beaucoup de visiteurs sont venus à notre rencontre et ont posé des questions afin d'équiper leur bateaux de façon plus écologique ou d'entretenir les coques avec des peintures et des produits d'entretien plus respectueux. A noter qu'un changement a eu lieu depuis le dernier salon nautique de Paris, le réseau est mieux connu et les remarques et/ou questions n'en sont que plus intéressantes...

Résultats obtenus et difficultés rencontrées

EcoNav concrétise ses premiers objectifs

Pour cette première année d'exercice, EcoNav a montré sa capacité à répondre aux attentes des adhérents et des partenaires sur le développement de l'éconavigation tant au niveau régional que national.

La concrétisation des objectifs qui ont été fixés (cahier technique, grille d'évaluation, journée technique, promotion de l'éconavigation ...) a permis de renforcer le concept d'éconavigation et ainsi

faire que le développement durable rentre dans les préoccupations à la fois des acteurs, des élus et du grand public.

EcoNav entend ainsi pérenniser les atouts qui assureront sa notoriété et celle de ses membres en travaillant notamment sur :

- la suite à donner au cahier des charges de l'éconavigation : mise en place d'un label EcoNav pour les bateaux équipés ;
- la mise en œuvre d'une communication adaptée vers les professionnels et le grand public ;
- le renforcement de la professionnalisation des acteurs : Journées Thématiques, formations...

EcoNav devient le référent en terme de développement de l'éconavigation pour de nombreux acteurs et institution

Du fait de son expérience et de son savoir faire EcoNav est également amené à **renseigner et conseiller** de nombreux professionnels et particuliers sur des sujets en lien avec l'éconavigation.

Afin de faire connaître sa démarche et partager ses valeurs des membres d'EcoNav ont participé au **COMOP du Grenelle de la Mer** portant sur la thématiques « Navire du Futur » et participe régulièrement **aux commissions** « Naval-Nautisme » du pôle Mer Bretagne et aux réunions du « Conseil supérieur de la navigation de plaisance et des sports nautiques ».

EcoNav a participé au **jury de sélection des organisations présentent sur les Allées du Grenelle**, lors du Salon Nautique de Paris, le but étant d'éviter le « green washing » et d'apporter des alternatives fiables et concrètes aux visiteurs.

Fidélisation des membres EcoNav

Les adhérents au réseau depuis deux ans sont fidèles et continuent à soutenir EcoNav et ses actions en adhérant chaque année. Cependant leur vision du réseau évolue ainsi que leurs attentes.

Par exemple, les industriels, en plus de vouloir échanger, apprendre et se faire connaître, rejoignent EcoNav aujourd'hui pour :

- conquérir un nouveau marché
- diversifier leur activité
- faire en sorte que leurs efforts soient reconnus

Demande grandissante mais financement stable, EcoNav doit revoir sa stratégie pour survivre

La progression d'EcoNav est les attentes vis à vis du réseau sont de plus en plus nombreuses.

On surfe sur la vague du développement durable : Grenelle de la Mer, bons résultats des verts en politiques ... Cependant on doit faire face à une crise financière qui bloque les fonds de R& D des entreprises.

Les forces vives (bénévoles et salariés) s'investissent énormément mais le rythme soutenu des actions entraîne une perte de contrôle de celle-ci. Certains travaux demandés ne peuvent être rendu dans les temps, l'investissement sur l'organisation ou la participation à des événements demandent beaucoup de temps pour des retombées minimales.

EcoNav s'éparpille, tant dans ses actions de terrains devenues trop nombreuses que dans son discours qui devient répétitif. Il faut mener une réflexion de fonds et redéfinir les objectifs.

Acteurs et partenaires

Partenaires financiers

Organismes	Pourquoi avoir rejoint EcoNav ?	Quelles sont leurs attentes vis à vis du réseau ?	Quels sont leur rôle vis-à-vis d'EcoNav ?
Renouvellement des partenariats			
Ville de Douarnenez (*)	Continuation de son engagement		Mise à disposition d'un local
Agence des aires marines protégées	Continuation de son soutien (convention cadre de 2 ans)	-	-
Conseil Régional de Bretagne	Continuation de son soutien pour le fonctionnement + appel à projet ASSOSC (1 ^{ère} année)	-	-
Ademe Bretagne	Continuation de son soutien pour le financement d'un chargé de mission	-	-
Nouveaux partenaires			
MEEDTL	Appel à projet REPERE		Soutien financier au cahier des charges de l'éconavigation
Conseil Régional du Languedoc Roussillon	Nouveau soutien pour le développement du réseau en Languedoc Roussillon et plus particulièrement pour le volet « Pratiques et comportement »	Développer davantage le concept d'éconavigation en Languedoc Roussillon	Apport financier
Macif	Partage de mêmes valeurs Macif très engagée dans la course au large et les stages de croisière	Développer système de certification « Bateaux et équipements » Réflexion autour de stages de croisières plus respectueux de l'environnement	Apport financier

Partenaires techniques

Organismes	Pourquoi avoir rejoint EcoNav ?	Quelles sont leurs attentes vis à vis du réseau ?	Quels sont leur rôle vis-à-vis d'EcoNav ?
Adhérents	Les raisons sont diverses mais l'on sent un réel engouement et une confiance (70% de taux de ré-adhésion)	Lobbying, actions, mise en relation, formation, conseil ...	
Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme	-	-	Co-pilotage du travail mené sur la thématiques « Pratiques et comportements »
Voile de Neptune	Valeurs communes	Visibilité au niveau national Obtenir des informations sur les nouveaux produits	Copilotage du travail mené sur la thématiques « Pratiques et comportements »
Université de Bretagne Sud	Projets possédant les mêmes objectifs de R&D en lien avec le développement durable	Partenariat technique Rencontre de nouveaux partenaires Echange mutuelle d'information	Apport d'informations techniques

Structuration du réseau

Structure juridique	EcoNav entité à part entière depuis 2009 Les adhésions au réseau passent de 50 à 150 euros pour les entreprises de plus 5 salariés. Pour les autres la cotisation reste à 50 euros.
Organisation du travail	3 ^{ème} embauche à temps plein mi 2010 → profil communication & événementiel
Budget	130 000 euros

2011 → EcoNav : acteur référent de l'éconavigation et fort de son travail d'analyse

Contexte

L'année 2011 est présentée par Nathalie Kosciusko-Morizet comme l'année de la mise en œuvre du Grenelle de la Mer pour qu'il devienne tangible pour l'ensemble des français. Celle-ci installe avec Éric Besson, ministre chargé de l'Industrie, de l'Énergie et de l'Économie numérique le Conseil d'Orientation de la Recherche et de l'Innovation pour la Construction Navale (CORICAN). Avec à la clé, 100 millions d'euros pour développer la recherche dans la construction navale.

EcoNav est invité à participer au Conseil d'Orientation de la Recherche et de l'Innovation pour la Construction et les Activités Navales présidé par le ministre d'état. EcoNav s'est ainsi fortement impliqué dans trois groupes du CORICAN et plus précisément au sein du Groupe 4 en charge des interactions entre Réglementation et Innovation en pilotant le sous groupe «Démantèlement et Analyse de cycle de vie (ACV)».

EcoNav est de plus en plus sollicité et ne peut répondre à la demande grandissante. Les membres d'EcoNav, présent dès le début, attendent **davantage de concret de la part de réseau**. Le concept d'éconavigation est aujourd'hui connu au niveau national et commence à se développer à **l'international**. La sensibilisation et la communication laisse place à davantage de **conseil, lobbying, mise en réseau et accompagnement d'acteurs**.

EcoNav doit donc faire un bilan de ces quatre dernières années et mettre en place **une nouvelle stratégie** pour les années à venir d'où l'idée d'organiser une enquête d'opinion auprès des membres bretons du Réseau afin d'identifier leurs attentes et leurs besoins vis-à-vis d'EcoNav.

Objectifs

EcoNav a mené de front sa structuration et de nombreuses actions depuis maintenant quatre ans et il est temps de recentrer ses projets. Pour cela, il est nécessaire pour le réseau de faire connaître son action, de finaliser certains travaux et d'apprendre à se faire valoir comme **le grand acteur incontournable de l'éconavigation en France**.

Actions et moyens mis en place

Finalisation des cahiers techniques

Après cinq ans d'existence « effective » (2007 – 2011) et un important travail de fond réalisé autour de la rédaction d'un « cahier des charges de l'éconavigation », le réseau national EcoNav possède à présent une expertise étendue et reconnue dans le domaine de la navigation durable.

Ce cahier des charges de l'éconavigation, véritable collaboration d'experts et de professionnels, a été décliné en trois cahiers techniques : «Bateaux et Equipements», « Pratiques et Comportements » et « Ports et Abris ». A eux trois, ils proposent l'état de l'art le plus complet sur ces sujets, font état des recherches et actions menées et proposent également diverses solutions pour réduire l'impact de la navigation sur l'ensemble du cycle de vie d'un bateau, depuis sa conception et jusqu'à sa fin de vie en passant par son utilisation.

Orientés plaisance et activités nautiques, ces trois cahiers techniques proposent de constantes passerelles avec les autres marines : pêche, transport, marine nationale...

Implication dans le CORICAN

Le travail soumis aux membres du GT4 a reçu un accueil favorable et a été remis au COPIL. Ce rapport avait pour objectifs d'identifier les verrous réglementaires affectant les axes technologiques retenus par le groupe de travail sur l'organisation nationale des moyens de la RDI (Recherche, Développement et Innovation) et d'identifier les recherches pré-normatives sur la faisabilité des évolutions réglementaires et des eco-labels.

Pour chaque secteur, nous avons proposé des modifications réglementaires pour le stock existant et les navires en activité (développement des filières de démantèlement, soutenir les projets de R&D pour valoriser les matériaux, ...) mais également pour les navires de demain (développement de l'éco conception et de l'éconavigation, mise en place d'écolabel, développer la formation...).

Systeme de certification

Tout au long de l'année, notre groupe d'experts a poursuivi son travail en testant et modulant les critères sélectionnés dans ce cahier technique en fonction de différents types de bateaux et de leurs programmes de navigation.

Il s'agit de rendre opérationnelle **une grille d'analyse et d'évaluation** permettant de déterminer le caractère « éconautique » d'un bateau équipé.

En partenariat avec l'Université de Bretagne Sud, nous avons donc comparé de manière approfondie cette grille d'analyse avec le véritable impact environnemental des bateaux équipés, grâce à la réalisation d'une série d'ACV (Analyses du Cycle de Vie) sur une première série de bateaux test.

Cette grille a été testée en situation réelle sur différents types de bateaux, en partenariat avec des chantiers du réseau, et sur différents programmes de navigation.

Création d'antennes régionales

Ne possédant ni les moyens financiers ni les moyens humains pour poursuivre la sensibilisation sur le terrain au niveau national, EcoNav décide de s'appuyer sur des associations partenaires pour créer des antennes relais EcoNav dans différentes régions de France.

Par exemple un partenariat a vu le jour entre EcoNav et l'association MAVD (Le Mouvement Actif pour une Vie Durable) pour mettre en place une campagne Cap EcoNav en Normandie comme cela a été fait en Bretagne en 2009.

Un deuxième partenariat s'est renouvelé entre EcoNav et Voile de Neptune afin de promouvoir les pratiques et comportements exemplaires en termes d'éconavigation en Languedoc Roussillon. Cette initiative a notamment reçu le soutien de la Région Languedoc-Roussillon.

Réalisation d'une enquête d'opinion auprès des membres bretons d'EcoNav

Début 2011, l'association a souhaité faire un point sur la perception du réseau et de ses actions par ses membres afin d'identifier avec eux leur attentes et leurs besoins vis-à-vis d'EcoNav pour les années à venir et en fonction établir le nouveau plan d'action pour EcoNav.

EcoNav mène en 2011 cette enquête sur le territoire breton, lieu de naissance du réseau EcoNav. (Les résultats de cette enquête seront détaillés dans la suite de ce rapport)

Résultats obtenus et difficultés rencontrées

Démarchage de nouveaux partenaires pour la mise en place du système de certification

Cette année, nous a permis de déterminer les meilleures conditions de lancement d'un label. Nous avons approfondi le travail avec nos différents partenaires dont notamment les institutions publiques, agences de l'état et fédérations pour déterminer la meilleure marche à suivre.

Nous nous sommes également rapprochés des responsables de ports et des compagnies d'assurances pour identifier les avantages que pourront apporter ce futur label aux usagers.

Un véritable ancrage auprès des intuitions

La présence d'EcoNav au sein du CORICAN en tant que représentant du développement durable maritime mais également du secteur de la plaisance renforce la crédibilité d'EcoNav et récompense le travail mené depuis 4 ans.

Un discours plus proche des professionnels

Le discours d'EcoNav se renouvelle et devient plus professionnel et entrepreneurial notamment avec l'arrivée d'un nouveau président et d'une équipe plus investie avec des objectifs plus restreints et plus structurés.

Ainsi, EcoNav a mobilisé ses membres pour répondre à l'Appel à Manifestation d'Intérêt de l'ADEME la sur le navire du futur.

Un champ d'action resserré

Au niveau de la charge de travail, EcoNav est de plus en plus sollicité. Cependant, les financements ne suivent pas. EcoNav commence à devoir malheureusement refuser certaines sollicitations et resserrer son champ d'actions.

EcoNav choisi donc de déléguer au maximum le travail de sensibilisation à ses membres en leur donnant les moyens nécessaires de le faire (création d'un kit expo, de guides...) pour se concentrer davantage sur l'animation du réseau, l'information technique et le lobbying.

Des premiers contacts à l'international

Le réseau se développe au niveau international, des partenaires se proposent de développer le réseau dans leur pays (Espagne : association Alboala), EcoNav réalise ses premières conférences internationales (ex : Coventry, intervention sur l'éco-conception des bateaux en France).

Acteurs et partenaires

Partenaires financiers

Organismes	Pourquoi avoir rejoint EcoNav ?	Quelles sont leurs attentes vis à vis du réseau ?	Quels sont leur rôle vis-à-vis d'EcoNav ?
Renouvellement des partenariats			
Ville de Douarnenez	Continuation de son engagement	-	-
Agence des aires marines protégées	Continuation de son soutien (convention cadre de 2 ans)	-	-
Conseil Régional de Bretagne	Continuation de son soutien pour le fonctionnement + appel à projet ASSOSC (2 ^{ème} année)	-	-
Ademe Bretagne	Continuation de son soutien pour le financement d'un chargé de mission	-	-
Conseil Régional du Languedoc Roussillon	Nouveau soutien pour le développement du réseau en Languedoc	-	-

	Roussillon et plus particulièrement pour le volet « Pratiques et comportement »		
Conseil Régional du Poitou Charente	Soutien à une manifestation (organisation d'un colloque)	Mise en avant des actions de la région dans le cadre du développement durable	Soutien financier dans le cadre de Fonds Régional d'Excellence Environnementale
MEEDTL	Appel à projet REPERE		Soutien financier au cahier des charges
Macif	Nouveau soutien pour le système de certification « Bateaux et équipements »	-	

Partenaires techniques

Organismes	Pourquoi avoir rejoint EcoNav ?	Quelles sont leurs attentes vis à vis du réseau ?	Quels sont leur rôle vis-à-vis d'EcoNav ?
Adhérents	Les raisons sont diverses mais l'on sent un réel engouement et une confiance	Lobbying, actions, mise en relation, formation, conseil ...	
Université de Bretagne Sud	-	-	-
Fondation Nicolas Hulot	-		-
Voile de Neptune	-	-	-

Structuration du réseau

Structure juridique	<p>Hervé la Prairie quitte la présidence du réseau et laisse sa place à Jacques Dussol. Le discours se veut plus dynamique et plus en phase avec les attentes des entreprises membres.</p> <p>Des associations partenaires du réseau deviennent antenne EcoNav en région pour porter le concept d'éconavigation sur le terrain.</p> <p>Fin 2011 EcoNav décide d'ouvrir les adhésions aux particuliers</p>
Organisation du travail	Du à une diminution des financements, le contrat de la personne chargée de la communication et de l'événementiel du réseau prend fin en juillet 2011. Le réseau compte à nouveau 2 salariés fin 2011.
Budget	120 000 euros

2012 – 2014 → EcoNav : Acteur de terrain proche de ses membres et « think tank » incontournable tant au niveau national qu'international

Contexte

EcoNav est reconnu comme un acteur important de la filière. Présent dans différents groupes de travail tant au niveau régional et national les attentes des partenaires sont de plus en plus grandes. Nous sommes attendus sur les dossiers de l'éco-label, de la déconstruction, d'éco-conception, et d'études diverses sur les antifouling ou les produits d'entretien....

EcoNav se voit confier des missions de plus en plus précises et techniques par ses financeurs (Région Bretagne, Ademe Bretagne) et par ses partenaires (Agence des aires marines protégées).

Le réseau poursuit sa croissance mais stagne à une centaine de membres français, et tend donc à se développer à l'international, à la fois pour la recherche de partenaires (éco-label européen) que pour la recherche de financement.

Objectifs

- Développer le rôle d'expert en termes d'éconavigation
- Etre opérationnel en termes d'idées et d'actions pour développer nos valeurs
- Devenir un « think tank » incontournable au niveau national et international
- Développer des solutions pour davantage devenir autonome financièrement

Résultats attendus

- Poursuite le travail de lobbying auprès des instances et des différentes commissions
- Mise en place du label pour les bateaux équipé
- Aide à la lisibilité des produits d'entretien (*RQ : Les gens savent qu'il faut utiliser des produits d'entretien écologiques, EcoNav connaît les produits qui existent, il faut maintenant comparer l'efficacité de ces différents produits qu'on trouve sur le marché afin de ne retenir que les meilleur*)
- Poursuite des travaux sur la mise en place d'une filière de déconstruction
- Poursuivre la veille technologique
- etc.

3. Bilan et analyse détaillée de certains éléments clés + évolutions envisagées + transposition éventuelle de la démarche

L'évolution du réseau en fonction des attentes de la filière

D'une manière générale EcoNav est passé en quelques années de la sensibilisation « grand public » au conseil/ renseignement/ formation des professionnels et des institutions.

Une vision de l'éconavigation différente

En 2007, le terme éconavigation était inconnu. Les gens étaient curieux mais souhaitaient savoir ce que cela signifiait et la plupart étaient quand même réservés vis-à-vis de ce nouveau concept. Cinq ans plus tard, EcoNav est de plus en plus sollicité par les professionnels et le grand public non plus pour définir le concept d'éconavigation mais pour obtenir des solutions concrètes sur des matériaux de construction, des systèmes de propulsion, des produits d'entretien... Les professionnels contactent également EcoNav pour être mis en réseau auprès de différents acteurs.

Certains nous demandent même d'aller plus loin en nous sollicitant pour identifier et mettre en place les solutions de demain.

Une reconnaissance accrue

EcoNav est aujourd'hui un référent en termes d'éconavigation pour de nombreuses institutions (ADEME, CORICAN, Pôle de compétitivité, la région Bretagne...). Au début EcoNav y était invité ponctuellement en temps que référents sur des thématiques bien précises. (Exemple : Conseil supérieur de la navigation de plaisance) Puis EcoNav a été invité à y siéger de manière chronique (Grenelle de la Mer, Appel à projet Ports Exemplaires...) avant de lui confier l'animation et le pilotage de groupes de travail tels qu'il le fait actuellement au sein du CORICAN.

EcoNav est aujourd'hui contacté par de plus en plus d'écoles et de centres de formation dont l'AFPA (Association nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes) et les lycées maritimes afin de former les futurs professionnels au développement durable dans les activités maritimes.

Limites de l'évolution

Nécessité de se développer dans certaines régions de France et à l'international

L'analyse faite ci-dessus est vraie en Bretagne parce qu'EcoNav y est implanté depuis plusieurs années ainsi qu'auprès de certains acteurs nationaux. Ce n'est pas le cas partout en France où nos antennes réalisent le même travail de sensibilisation que nous avons effectué il y a quelques années. Idem à l'international où beaucoup de travail reste à mener.

Faire en sorte que les non convaincus rentrent dans des démarches de développement durable

EcoNav regroupe aujourd'hui un grand nombre de personnes convaincues. Cependant nous observons toujours quelques réticences de la part de certains usagers et professionnels pour qui l'environnement est loin d'être une priorité. EcoNav doit donc poursuivre son travail de lobbying afin de trouver des solutions pour amener l'ensemble de filière à être plus respectueuse de l'environnement.

La reconnaissance officielle des initiatives exemplaires à travers un label permettrait aux plus réticents d'adhérer afin de ne pas voir leur image environnementale se dégrader vis-à-vis de la concurrence. Dans un deuxième temps, l'évolution des réglementations actuelles est une des solutions pour permettre à l'ensemble de la filière d'évoluer.

Valeurs ajoutées offertes par le réseau auprès de nos membres et de nos différentes partenaires

1. Vision générale du concept :

Du fait qu'EcoNav soit composé d'acteurs très différents et représentatifs de l'ensemble des filières maritimes (de l'utilisateur aux institutionnels en passant par les chantiers, les ports, les écoles...), le réseau possède une vision générale de la filière.

EcoNav est donc un acteur privilégié pour renseigner, orienter et conseiller.

EcoNav est également un des seuls réseaux ouverts sur les trois principales filières maritimes : plaisance, pêche, marine marchande. Cette transversalité est appréciée par les membres car elle permet d'avoir une vision décloisonnée et peut permettre aux industriels de conquérir un nouveau marché.

2. EcoNav : un réseau d'échange d'idées et de connaissances

Tous les acteurs peuvent donner leur avis et participer aux décisions à travers les lettres d'information, les réunions de travail, les journées thématiques.

EcoNav propose grâce à son réseau la mise en place d'un **processus horizontal des décisions et non plus vertical**.

EcoNav fait participer l'ensemble du réseau à une vision d'avenir.

3. Un réseau où les acteurs se rencontrent et collaborent

Suite aux différentes rencontres organisées par EcoNav plusieurs collaborations entre membres du réseau et soutenues par EcoNav ont pu voir le jour. En voici quelques exemples :

- **Construction et exploitation d'un bateau de transport de passagers électrique à Madagascar**
Ce projet porté par l'Homme et l'environnement a vu le jour grâce à la collaboration de plusieurs membres EcoNav : architecte (François Rougier), expert Propulsion électrique (Naviwatt), un partenaire financier (Fondation Véolia).
- **Mise en collaboration d'une TPE et d'un grand distributeur pour l'élaboration d'une gamme commune de produits d'entretien écologiques** (SEIMI et Green Plaisance).
- **Collaboration d'acteurs pour la mise en place de stands communs** sur les salons afin d'en réduire les coûts humains et financiers et échange de vente de produits via leurs sites internet (Green Plaisance et Objet Green).

EcoNav : un réseau fort de la diversité de ses membres

En 2008, la majeure partie des membres étaient bretons, puis de nouveaux membres d'autres régions de France ont adhéré au fur et à mesure que la visibilité d'EcoNav est devenue nationale et au fur et à mesure qu'EcoNav a développé ses campagnes de terrains dans d'autres régions notamment via ses antennes (MAVD en Normandie, et Voile de Neptune en Méditerranée...).

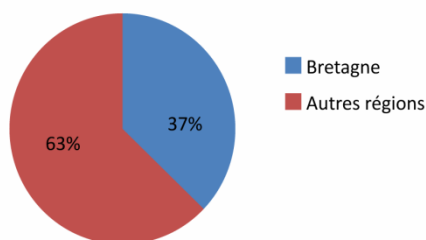
En 2011, EcoNav dénombre une centaine de membres officiellement adhérents.

Ces membres sont très diversifiés et répartis sur l'ensemble du territoire national avec cependant une forte présence en Bretagne principalement dû à la naissance du réseau dans cette région.

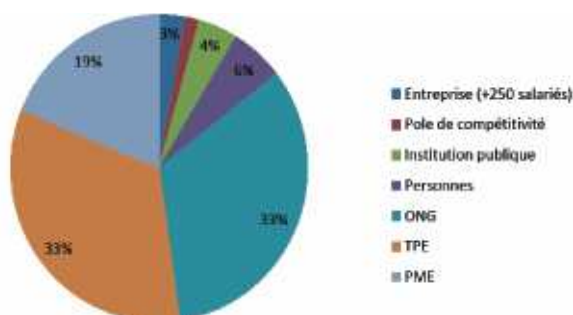
Quelques acteurs internationaux commencent à apparaître comme l'association Albaola qui s'est officiellement engagée au salon Nautique de Paris 2011 à porter le message d'EcoNav dans le pays basque Espagnol.



Pourcentage Bretagne/ autres régions

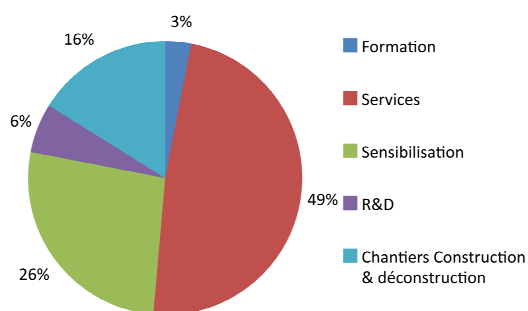


Classification des membres par statuts juridiques (décembre 2011)



La plupart des membres d'EcoNav sont des PME et TPE (52%). 33% sont des ONG et 15% restant sont composés d'institutions publiques, de pôles de compétitivité, d'entreprises de plus de 250 salariés et de personnalités.

Classification des membres par secteur d'activités



Les secteurs d'activités auxquels appartiennent nos membres sont très diversifiés. La plupart cependant proposent des prestations de services, agissent dans le secteur de la sensibilisation ou travaillent dans la construction et la déconstruction des navires.

Motivation des membres au sein du réseau EcoNav:

Liens entre motivation et implication au sein du réseau

En 2011 EcoNav a décidé de mener une étude auprès des membres bretons afin d'une part de faire un point sur la perception du réseau et de ses actions par ses membres, et d'autre part d'**approfondir ses liens avec ses acteurs**. Suite à cette étude, nous avons distingué deux grandes catégories de membres aux motivations bien différentes:

1. ceux qui adhèrent à EcoNav pour renforcer le réseau et le faire vivre, ce sont les acteurs les plus actifs
2. ceux qui adhèrent à EcoNav car ils veulent renforcer leur présence sur le marché, ce sont généralement les membres les plus récents, en phase de lancement.

Liens entre motivation et statuts juridiques

Nous avons remarqué que la motivation de nos membres vis-à-vis d'EcoNav variée aussi selon leur statut juridique et leur secteur d'activité.

Plus de la moitié des membres d'EcoNav sont des **PME ou TPE** qui visent un marché de niche et qui sont face à une concurrence grandissante sur ces secteurs d'activités (propulsion, recherche....)

Il est nécessaire pour eux de se démarquer de la concurrence et de faire connaître et reconnaître leurs produits ou services.

Ces entreprises possèdent très peu de salariés et leur force de travail est donc réduite tout comme leur pouvoir de communication.

Le réseau EcoNav leur permet de se tenir régulièrement au courant de l'évolution du marché des dernières innovations, mais également de se faire connaître et de rencontrer d'éventuels partenaires techniques, commerciaux ou même clients.

Les associations, quant à elles, sont constituées de personnes « militantes » qui s'investissent bénévolement dans leurs actions. Leur objectif : faire passer leurs idées au sein du réseau et de ses membres.

Pour les institutions de l'état l'un des principaux objectifs en soutenant le réseau EcoNav est de faire émerger de nouvelles filières d'activité et donc des emplois potentiels dans leur régions. Celles-ci attendent aussi qu'EcoNav leur serve de référent technique sur des sujets en lien avec le développement durable maritime.

Ces motivations sont à peu près les mêmes que celles des pôles de compétitivité adhérant à EcoNav.

Principales raisons d'adhésion au réseau

D'une manière générale les cinq principales attentes des membres en adhérant au réseau EcoNav sont les suivantes :

- Se faire connaître

Faire connaître son entreprise, son association ou son projet est une chose que tous les membres ont en tête en adhérant à EcoNav.

1. Dans le réseau : certains membres, tels que les petites entreprises qui se lancent et qui ont du mal à se développer, souhaitent qu'EcoNav communique davantage sur leurs savoir-faire au sein du réseau à travers le site internet ou des lettres d'information afin de développer des partenariats, trouver des clients ou des tout simplement se faire valoir auprès de financeurs.

2. A l'extérieur du réseau : les membres souhaitent qu'à travers EcoNav, son réseau, ses actions, sa force de lobbying, leur savoir-faire soit mis en valeur. C'est pourquoi certains adhérents participent au côté d'EcoNav à des salons professionnels ou à des événements maritimes. Ils attendent d'EcoNav

une certaine mise en valeur de leurs produits ou de leurs actions. Ils pensent également qu'EcoNav est capable de « porter leur message » dans des réseaux autres.

- Être une source d'informations et de conseils

De nombreuses entreprises et particuliers ont déjà cherché à se procurer des produits innovants et respectueux de l'environnement marin. Cependant, il est facile de se perdre dans ce marché qui évolue sans cesse. Ces membres voient en EcoNav une source **d'information technique** riche, actualisée, et crédible. Plus généralement ces entreprises n'hésitent pas à contacter EcoNav pour obtenir des informations techniques en lien avec le cahier des charges. D'autres recherchent des **conseils** plus en lien avec leur communication : possibilité de partenariat, personne à contacter, financeurs potentiels, concurrence ... un travail de mise en réseau donc.

- Être un lobby

Certains membres d'EcoNav souhaitent que le réseau devienne un acteur majeur, écouté et interrogé par les professionnels et l'Etat. L'objectif n'est pas de faire pression ni de forcer ces acteurs à changer de comportements mais de collaborer au mieux avec eux, en prenant en compte leurs avis et en les faisant partager aux instances concernées. L'objectif est que l'Etat fasse évoluer la législation et surtout que les grandes entreprises de ce secteur s'investissent plus dans l'éco-conception des bateaux et l'éco-innovation des équipements.

- Faire avancer les mentalités

D'une manière générale les membres d'EcoNav voient au sein du réseau la possibilité de faire avancer les mentalités et les changements de comportements. Ils voient en EcoNav un organisme capable de former et de sensibiliser les acteurs au développement durable. Leur objectif est le fait que ces acteurs agissent en faveur du développement durable et que donc certains d'entre eux deviennent des clients potentiels des produits ou services éco-innovants qu'ils mettent sur le marché.

- Encourager l'innovation technologique.

Il est nécessaire d'innover techniquement pour que la plaisance ou les autres marines diminuent leurs impacts. Cependant les éco-innovations ont du mal à se développer sur le terrain, les raisons sont multiples (coût, rapport qualité/prix, retour d'expérience parfois longue...). Certains acteurs voient en EcoNav un acteur capable d'encourager et d'aider les acteurs à développer des éco-innovations.

Une équipe de travail

Il est important de noter que tant au niveau du Conseil d'administration qu'au niveau de l'équipe salariée, il y a eu très peu de changements. Ces personnes sont donc très aux faites de l'évolution du réseau et a appris avec lui à définir le concept. La coordinatrice est en poste depuis 2008 et a assister à toutes les adhésions, elle connaît ainsi tous les membres presque de façon individuelle.

L'ingénieur en environnement a commencé par un stage de 6 mois donc la mission était la mise en place du cahier des charges de l'éconavigation. Il connaît tous les techniques et innovations qui y sont répertoriées et se tient au courant de ce qui sort actuellement afin de le mettre à jour.

Le travail est donc un enrichissement perpétuel.

C'est aussi une équipe restreinte. Les échanges sont faciles, rapides et fréquents. Du coup chacun est au courant de tous même si les salariés ont leur spécificité.

Au niveau du conseil d'Administration, très peu de membres sont partis. Il ya au contraire une évolution logique. Jacques Dussol qui était présent au Conseil d'administration de De Navigatio est rentré au bureau d'EcoNav et après deux ans devenu le président.

Les types de partenariats mis en place : leur raison, leur évolution, et les résultats obtenus

Partenariats financiers et politiques

EcoNav est une association loi 19001. Pour réaliser ses actions et rémunérer ses salariés EcoNav a besoin de financements publics et privés.

Depuis quatre ans les financements d'EcoNav logiquement évolués en fonction :

- de la zone géographique de nos actions.
- des thématiques traitées
- du niveau d'expertise du réseau

Evolution des partenariats en fonction de la zone géographique des actions menées

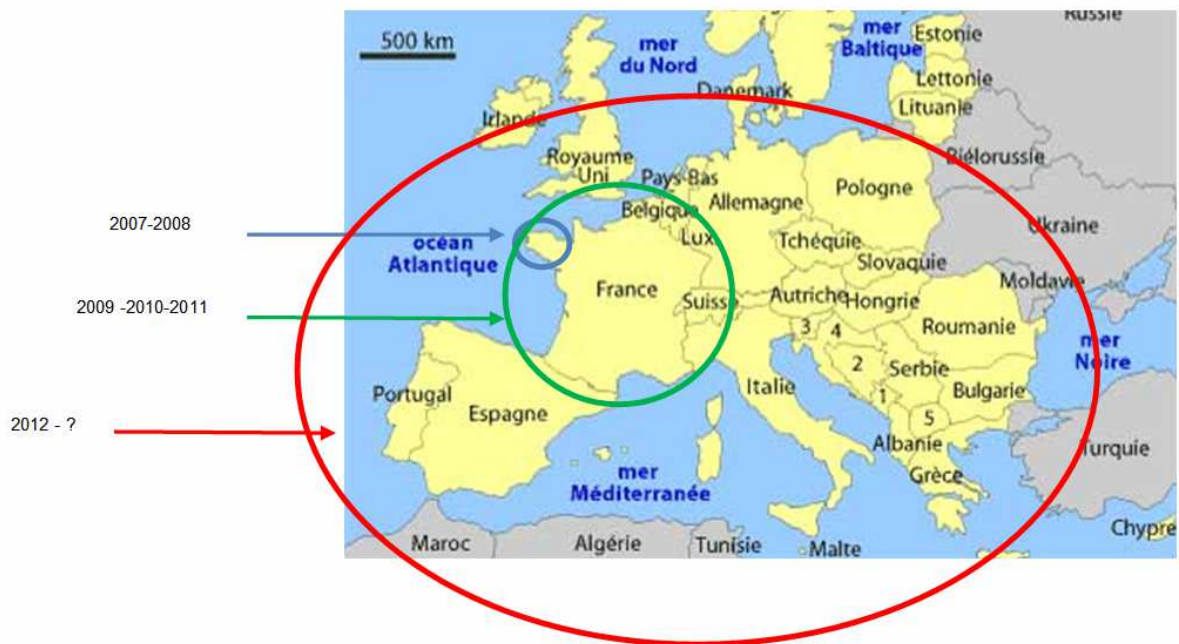
Lors de la création d'EcoNav sa zone d'action était principalement locale et régionale. Les financements étaient donc principalement Bretons (ville de Douarnenez, Conseil Générale du Finistère, Conseil Régional de Bretagne, Ademe Bretagne...).

Au fur et à mesure que l'action d'EcoNav devenait nationale, les financeurs ont eux aussi évolué. Par exemple en 2010-2011 EcoNav a touché des financements de la région Languedoc Roussillon pour des actions menées sur son territoire.

Des acteurs nationaux ont également rejoint EcoNav comme la Macif ou le Ministère de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement (MEDDTL), une fois les actions d'EcoNav devenus nationaux.

A contrario, certains financeurs comme le Conseil Général du Finistère, la région Bretagne ou la ville de Douarnenez ont diminué ou arrêté leur financement une fois le réseau devenu national.

Zone d'action d'EcoNav



Evolution des partenariats en fonction des thématiques traitées :

Certains financements n'étaient pas liés à la zone géographique des actions menées mais aux thématiques abordées à travers les projets. Par exemple la Macif finance EcoNav pour travailler sur la mise en place d'un système de certification des bateaux équipés, tandis que la Fondation Nicolas Hulot finançait nos travaux menés sur la thématiques des « pratiques et comportements ».

De plus il est important de préciser que beaucoup de subventions concernent des projets en particulier mais pas le rôle d'animation. Or sans animation pas de réseau et pas de projet.

EcoNav et les associations de ce type ont donc en général besoin de plus de financements pour l'animation du réseau.

Partenariats ponctuels et conventions pluriannuelles

Certains financeurs comme la société Transat ou le MEDDTL dans le cadre de l'appel à projet REPERE, ont apporté des financements ponctuels sur des projets précis. Beaucoup de financeurs apportent leur soutien par une convention annuelle.

Cette situation « précaire » est difficile à gérer pour le réseau EcoNav et ses salariés qui non pas de visibilité sur le long terme et qui peuvent être bloqués ou retardés sur les projets en cours par manque de financements sur moyen et long terme.

EcoNav insiste donc auprès de certains de ses financeurs pour établir des conventions pluriannuelles comme c'est aujourd'hui le cas avec la MACIF (2 ans) ou l'Agence des aires marines protégées (2 ans) ou encore la région Bretagne à travers l'appel à projet ASOSC (3 ans).

Partenariats techniques

Travail autour du cahier des charges de l'éconavigation

Suite à un appel à collaboration lancé par De Navigatio-EcoNav auprès de ses membres et sympathisants pour travailler sur un cahier des charges de l'éconavigation, différents organisations ont souhaité participer de manière active à l'élaboration de ce projet.

Cette collaboration a été menée de différentes manières :

- **soit une participation chronique** aux réunions de travail
- **soit en tant que personnes ressources** avec une intervention ponctuelle sur des sujets techniques précis.

La typologie de ces partenaires est relativement variée : architectes, chantiers navals, associations de l'environnement, fédérations d'usagers, gestionnaires de port, shipchandlers...

Tous ces acteurs ont la volonté de travailler sur un référentiel afin de créer une filière maritime éco-responsable.

Chacun de ses partenaires pouvaient cependant avoir des intérêts « secondaires » pour collaborer autour de ces sujets :

- véritable conscience environnementale
- volonté de se démarquer de la concurrence
- volonté d'échanger des savoirs faire
- ou encore d'anticiper des réglementations futures.

Collaboration spécifique avec l'Université de Bretagne Sud (projet ASOSC) :

Début 2010, EcoNav a mis en place un partenariat technique et spécifique avec l'Université de Bretagne Sud (UBS) afin d'approfondir les travaux mutuels autour de la thématique de l'éco-conception des bateaux et de mettre en place un système de certification environnemental des bateaux de plaisance équipés.

Cette collaboration a vu le jour suite à l'obtention de l'appel à projets ASOSc (Action pour l'Appropriation Sociale des Sciences). Ce dispositif vise, dans une perspective de développement durable, à financer des **projets** permettant à des acteurs sociétaux (associations, syndicats, organismes de développement économique,...) et des organismes de recherche de travailler ensemble à une meilleure compréhension des besoins et enjeux sociétaux. EcoNav décroche l'appel à projet pour trois ans avec pour objectifs de travailler sur l'éco-conception des navires et de mettre en place un système de certification éconautique des bateaux équipés.

Rôle de d'EcoNav

Le rôle d'EcoNav est de **piloter le groupe de travail** sur la thématique « Bateaux et Equipement ». EcoNav se charge de **l'organisation des réunions**, de la synthèse des décisions prises, de la mise à jour du cahier technique, et de rendre la grille d'évaluation du caractère éconautique opérationnelle. EcoNav se charge également de trouver des chantiers navals partenaires et de récupérer auprès d'eux des données techniques sur la construction des navires. EcoNav assurer la **promotion de ce travail au niveau régional et national**.

Rôle de l'Université de Bretagne Sud (UBS)

Aux travers de ses différents projets de recherche, l'UBS a acquis une expertise importante sur le domaine de la construction nautique et du développement durable, utile pour nourrir la réflexion pour la création de l'écolabel.

A ce titre, la présence de Gwénaél Le Maguer, Ingénieur Transfert Nautisme et Construction Navale, dans le groupe de travail, permet **d'enrichir les discussions** concernant les matériaux, les process de fabrication, et l'analyse du cycle de vie dans le secteur maritime.

Par ailleurs, grâce à ses compétences et ses **connaissances spécifiques** sur la construction de bateaux de plaisance et sur l'éco-conception l'UBS réalise des analyses du cycle de vie simplifiées sur des sujets précis afin de vérifier la concordance de la notre grille d'analyse et du véritable impact environnemental des bateaux équipés.

Les connaissances et données rassemblées grâce à ce projet constitueraient un apport essentiel pour l'évolution du cahier technique.

Présence des membres au sein du bureau et du CA d'EcoNav

Le Conseil d'administration d'EcoNav est élu lors de l'Assemblée Générale annuelle. C'est entre 10 et 20 membres qui décident de s'investir et donner de leur temps bénévolement pour gérer administrativement le réseau, travailler sur la gouvernance mais aussi faire appliquer les décisions et direction prises en assemblée générale.

Ils sont issus de tous les secteurs de l'éconavigation.

Interactions entre les différentes parties prenantes (laboratoires, experts, usagers, politiques...)

Comme nous l'avons précisé précédemment, EcoNav est un réseau composé de nombreux acteurs très différents, représentant l'ensemble de la filière et dont les principaux points communs sont la volonté de travailler ensemble à la mise en place d'une filière écologique qui intègre tous les acteurs de son développement, depuis la conception jusqu'aux usagers.

A travers EcoNav, chacun des membres et sympathisants du réseau peuvent s'exprimer et se rencontrer grâce à la multiplication des formats de rencontres et d'échanges (réunions de groupes de travail, organisation de journées thématiques, présence sur les salons, lettres d'informations, site internet, échange mail, téléphone...). Cette multiplication de format d'expression permet à tous de **partager ses opinions de différentes manières** et ainsi permet au réseau d'avoir **une vision générale de l'évolution de la filière**.

Les membres adhèrent de plus en plus au réseau, car en plus du partage de valeurs communes, ceux-ci peuvent être conseillés, mis en avant, et ces derniers peuvent **s'exprimer et échanger autour d'idées et de projets** qui seront ensuite transmises auprès des instances institutionnelles et des commissions dans lesquelles EcoNav est présent.

Ces collaborations et ces échanges entre chercheurs, industriels, usagers, politiques, sont essentiels pour élaborer des projets viables techniquement, économiquement et qui ont des chances de plaire à l'utilisateur.

Ces collaborations permettent d'imaginer, de débattre et de mettre en œuvre une véritable filière économique sociale et environnementale de l'éconavigation.

A titre d'exemple, généralement, les projets de recherche permettent de proposer des évolutions techniques pour demain. Cependant ces solutions ne sont pas toujours viables techniquement et économiquement au niveau industriels et ne sont pas toujours acceptées et souhaitées par l'utilisateur. C'est là que doit intervenir l'expertise pour juger de ce qui est réalisable ou non dans chaque secteur. L'expertise peut également influencer, à la source du projet avant les premiers tests de recherche. **Il est important pour avancer efficacement que ce soit l'expert (en collaboration avec les usagers) qui donne l'idée, la recherche qui le développe et l'expert qui juge à nouveau de son applicabilité ou non.**

EcoNav est fréquemment confronté à ces interrogations sur des projets innovants comme les nouveaux matériaux de construction et les systèmes de propulsion.

EcoNav est aujourd'hui en train de « jouer » ce rôle d'expert de l'éconavigation.

Limites de l'exercice et recommandations pour améliorer respectivement la contribution des chercheurs et celle des associations

Les termes les plus appropriés pour caractériser la démarche conduite sont les suivants : **collaboration, concertation, proposition, expertise.**

Il est vraiment important que tous les acteurs de la filière puissent **être présents, être écoutés et être pris en considération.**

Une association, qui représente un réseau d'acteurs, peut mener ce travail, nécessite **des moyens importants pour l'animation** afin de bien faire son travail

Ce genre de structure a besoin de **financement sur le long terme** de développer ses idées et de mener à terme ses projets.

Ce genre de réseau a une **vision globale de la filière**, et acquiert **ainsi une expertise** qui peut ensuite être mise en profit, des acteurs comme les institutions et les chercheurs.

Un tel travail facilite donc le dialogue entre associations et chercheurs.



Février 2012
Cahier des charges de l'éconavigation
Appel à projet REPERE 2010
N°subvention : 2100116005
Rapport Bilan

Transposition éventuelle de la démarche

Il serait envisageable voir même intéressant de transposer cette démarche menée au niveau national au niveau européen voir mondial. EcoNav songe dans les années à venir à éventuellement se développer au-delà des frontières mais pour cela EcoNav a besoin de nouveaux partenaires politiques, financiers et techniques à envergure internationale.

Cette démarche réalisée dans le domaine de l'éconavigation présente quelques ressemblances avec celles menées dans le domaine de l'agriculture biologiques ou l'éco-habitat. Il serait tout à fait envisageable de s'en inspirer pour développer des filières éco-responsable dans d'autres domaines industriels (aérospatial, automobile...).

Notre vision future sur l'évolution d'EcoNav

Développement à l'international

EcoNav se doit de développer son influence en Europe pour deux raisons :

- Certains projets comme le label ne pourront voir le jour que s'il est européen.
- EcoNav doit étendre son réseau pour que ses objectifs soient également appliqués dans les autres pays. Car la problématique est partout la même.

Expertise

Aujourd'hui EcoNav est un acteur reconnu et sollicité pour sa vision globale du concept d'éconavigation. Nous intervenons aussi bien auprès de professionnels qu'auprès d'élus ou du grand public afin de faire part de notre expertise sur le sujet et de présenter les expérimentations qu'il existe dans nos frontières et au-delà.

EcoNav doit ainsi continuer à faire part de son expertise à travers sa participation à des commissions mais également auprès des acteurs terrains car cette vision globale est nécessaire et souvent occulté dans des groupes de travail trop spécifiques.

Valoriser les eco-innovations et les démarches exemplaires

EcoNav doit continuer à faire en sorte que les démarches exemplaires soient reconnues et soutenues à travers des systèmes de certification environnementale ou à travers un changement des réglementations.

Sensibilisation

A moindre importance pour le réseau EcoNav car il existe un grand nombre d'acteur travaillant dans ce domaine, il reste important de continuer des actions de sensibilisation dans les régions et à l'international à la fois sur les pratiques et comportements des professionnels et usagers mais surtout pour redonner l'envie de naviguer.

Pour mener ces actions EcoNav doit pouvoir travailler plus sereinement et avoir une vision sur du long terme. Il est donc primordial de rechercher d'autres sources de financements, d'établir des conventions pluriannuelles avec ses financeurs et partenaires et de s'ouvrir à des financements européens.

Annexes

Interview de Jacques Dussol : président actuel du réseau EcoNav

Membre d'EcoNav depuis 2007 via sa société Mantagua (conception, fabrication et vente d'éclairage à LED pour le Nautique et caravanning) puis président d'EcoNav depuis début 2011 à titre personnel suite à la vente de la société fin 2010

Pourquoi m'être engagé dans EcoNav en 2007

Les bases :

1. Une sensibilisation à l'écologie depuis de nombreuses années avec le suivi d'associations comme Greenpeace, Surfrider, WWFetc
2. Une sensibilisation à la dégradation des océans par une longue pratique de la plongée sous-marine.
3. Une sensibilisation à l'éconavigation par une expérience de « voileux » complétée par la rénovation d'un vieux gréement de 1932
4. Une activité professionnelle dans le nautisme axée sur la conception et la commercialisation d'un produit nautique plus respectueux de l'environnement
5. Une expérience associative – création et présidence d'un club de plongée

Pourquoi être entré au bureau en 2007

1. La volonté, non seulement d'adhérer aux idées, mais d'être dans l'action

Pourquoi avoir accepté la présidence en 2011

1. Un choix de vie sociale
2. Poursuivre les travaux effectués depuis 4 ans
3. Rendre opérationnelles, socialement et économiquement, les idées développées depuis la création d'EcoNav
4. Mettre en place une nouvelle gouvernance
5. Pérenniser les emplois et si possible les augmenter.
6. Positionner EcoNav comme un référent en éconavigation au niveau national et international.

Comment j'envisage l'avenir d'EcoNav

1. Poursuite des travaux sur les 3 thématiques : Bateaux et Equipements, Ports et Abris, Pratiques et comportement
2. Faire évoluer chaque année Les cahiers techniques, qui par nature doivent être évolutifs
3. Etre plus attentif à nos écrits, les cahiers techniques ne doivent souffrir d'aucune insuffisance.
4. Développer notre bibliographie- lettres d'information, réalisation de document- type hors séries- sur des sujets connexes aux cahiers techniques et qui méritent un développement ...etc
5. Répondre à des demandes ou des appels d'offres pour mener à bien des enquêtes, des études
6. Etre « opérationnel » en termes d'idées et d'actions pour développer nos idées
7. Ne pas devenir un acteur économique d'une idée ou d'une action. Exemple : définir la méthodologie d'un label, peser pour qu'il soit opérationnel, mais en aucun cas le gérer.
8. Développer notre rôle d'expert en éconavigation et être reconnu comme tel.
9. Accentuer notre rôle de lobbying
10. Devenir un « think tank » incontournable tant au niveau national qu'international.

Interview d'Yveline Berréhuc salariée d'EcoNav depuis 2008

Les idées portées par EcoNav en 2008 m'ont plu immédiatement. Le travail de fonds qui devait être mené alors me paraissait important afin de jeter les bases d'un nouveau concept : l'éconavigation.

Le développement du réseau est une aventure passionnante qui demande un investissement important. Les rencontres sont enrichissantes et se dire que l'on a peut-être la solution à certains problèmes est valorisant.

Mon travail administratif prend souvent le dessus sur la réalisation de dossier car malgré cette reconnaissance, il faut continuer à se battre pour avoir des financements et terminer nos programmes d'actions. C'est même un peu frustrant de devoir passer tant de temps sur de l'administratif alors qu'il y a temps à faire.